

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	ALL Arts, Lettres, Langues					M2
Mention :	Information Communication Culture					
Spécialité :	Master 2 Recherche, « Communication et médiations »					
Volume horaire étudiant :	100 h	38 h	h	h	h	h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pascal LARDELLIER Professeur, Université de Bourgogne pascal.lardellier@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique et Scolarité : Valérie CHAPOTOT Bureau 166A ☎ 03.80.39.56.74 valerie.chapotot@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR « Langues et communication »

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La spécialité Recherche « Communication et Médiations » s'assigne quelques objectifs :

- développer les recherches en SIC (sciences de l'information-communication), dans une perspective interdisciplinaire,
- préparer les étudiants à des formations doctorales dans le champ des sciences de l'information et de la communication,
- ouvrir, à la recherche dans des domaines originaux et innovants qui font l'identité de la recherche en communication à l'Université de Bourgogne :
 - o la communication des univers sensoriels et sensibles (goût, parfums, polysensorialité, corps, convivialité), ainsi que les formes symboliques et technologiques de la communication, interpersonnelle et sociale
 - o les nouvelles formes de médiation des savoirs et la démocratisation des pratiques culturelles.

Plus largement, les différents cours, séminaires et conférences de cette spécialité aborderont la question des médiations, qu'elles soient d'ordre linguistique, technologique ou symbolique, et structurant en profondeur le champ épistémologique des SIC.

En outre, les acquis de cette formation permettront aux étudiants de maîtriser les méthodologies plus particulièrement qualitatives, et de mettre en adéquation objet de recherche, problématique, hypothèses et méthodologie, afin :

- de savoir développer une épistémologie de sa recherche,
- d'apprendre à rédiger un mémoire de recherche,
- de défendre oralement son travail, dans un exercice d'argumentation maîtrisé

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Voici les métiers, les secteurs et les branches que le diplômé de ce Master Recherche pourra intégrer :

- d'abord, préparer les étudiants à des formations doctorales dans le champ des sciences de l'information et de la communication, et plus largement en sciences sociales, en les dotant d'une posture critique, d'une culture en sciences sociales, d'une capacité à lire, écrire, problématiser... à partir d'un sujet donné

et donc les **métiers de l'enseignement (supérieur) et de la recherche**, l'expertise scientifique, le versant éditorial de la valorisation de la production scientifique, les activités de vulgarisation scientifique et technique...

Les métiers de l'information et de la documentation : les métiers liés à la responsabilité de projets de " gestion des connaissances ", à la conception et gestion de réseaux documentaires, à la gestion des contenus dans le secteur public et privé, à la veille et l'intelligence économique, à la gestion de centre de ressources matérielles ou numériques (médiathèques, cyberdocumentation, etc.), et à la gestion de nouveaux médias tels que les journaux en ligne, les portails documentaires et autres médias » collaboratifs » etc.

Les métiers des médias : responsable de promotion, assistant de production, rédacteur de programme, rédacteur presse quotidienne régionale, cyberjournaliste, chargé de projet, attaché de presse, chef de publicité ; médiateur culturel, chargé de communication,; Métiers du journalisme (rédaction, reportages, secrétariat de rédaction, correspondance étrangère, agences de presse), responsable marketing des produits médias ; chargé d'études pour la traduction, l'adaptation et la localisation de produits médias, etc.

Les métiers de la culture : médiateurs de projets culturels : chef de projet ou adjoint à chef de projet / coordinateur de projet / chargé des relations avec le public / administrateur de compagnie / responsable de service culturel dans une collectivité locale ou dans une structure culturelle / responsable de service éducatif / chargé de mission / assistant de production / médiateur culturel / attaché de presse / consultant / chargé de production / chargé de diffusion / attaché culturel / ...

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- La compétence analytique, la réflexion stratégique (contexte, situation, scénario, action)
- La connaissance et la maîtrise des méthodes en information et communication, au sein de la spécialité et dans un champ plus étendu

La compréhension de situations complexes, au-delà de schémas tactiques formatés, figés

- La compétence relationnelle, le sens des relations humaines
- Le sens du management, le pilotage de l'action, l'encadrement et l'intégration aux équipes

par extension, le diplômé du Master Recherche saura :

- développer une posture de recherche, en construisant un sujet et en le problématisant
- concevoir et rédiger un mémoire de recherche,
- défendre oralement son travail, dans un exercice d'argumentation maîtrisé,
- organiser sa pensée, conceptualiser un sujet donné dans une perspective stratégique,
- gérer une tâche complexe en toute autonomie,
- mener une recherche d'informations « en ligne » et en centre de documentation, à toutes fins utiles
- intégrer l'aptitude à concevoir en autonomie dossiers, rapports, notes, mémoires... de nature technique, culturelle ou professionnelle
- développer des argumentaires et leur donner une forme (écrite, orale, numérique...) convaincante
- maîtriser les outils logiciels et les différentes ressources accessibles « en ligne »

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ sur sélection : L'étudiant doit être titulaire :

- d'une 1re année de Master de toute spécialité en information-communication validée,
- d'un Diplôme d'Ecole Supérieure ou d'Institut de Sciences Politiques obtenu,
- d'une 1re année de Master validée, en France ou à l'étranger, avec capital de 60 ECTS dans au moins 3 des spécialités suivantes :
 - o langues
 - o culture et civilisation
 - o information et de communication
 - o lettres et littérature modernes
 - o formation juridique
 - o institutions publiques françaises
 - o institutions européennes
 - o sociologie et sociologie des publics
 - o histoire culturelle et du patrimoine
 - o sémiologie et linguistique
 - o médias, publicité
 - o marketing
 - o management
 - o informatique et NTIC
 - o économie de la culture
 - o anthropologie de la culture
 - o philosophie et esthétique
 - o relations presses

L'accès en Master Recherche se fait uniquement sur dossier. Les étudiants doivent télécharger celui-ci. Une commission se réunit pour étudier les dossiers ; selon le cas, les étudiants pourront être auditionnés.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
La recherche : approches théoriques et méthodologiques croisées	Objet, corpus, terrain, hypothèse, problématique : les mots de la recherche	6		6		CT	2		2
	Les différentes méthodes de recherche en SHS	6		6		CT	2		2
	La recherche en communication : exemples et démonstration	8		8		CT	2		2
TOTAL UE		20		20	6		6		6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Epistémologie des SHS et théorie des SIC	Sciences humaines et sciences sociales, cartographie critique	6		6		CT	2		2
	La communication, entre Utopie, idéologie et discipline théorique	6		6		CT	2		2
	Les SIC, histoire, courants, objets, méthodes	8		8		CT	2		2
TOTAL UE		20		20	6		6		6

UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Séminaire spécifique « sensible et communication »	Option 1 : Médiations sensorielles et sensibles	10		10		CT	3		3
	Option 2 : Nouvelles formes de médiation des savoirs	10		10		CT	3		3
TOTAL UE		20		20	6		6		6

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Problématiques de recherche, entre théorie et terrains	Conceptualisation à partir d'un sujet donné, réalisation d'une note de synthèse (inscription dans un champ, état de l'art, projet de recherche, plan détaillé...)	10		10		CT	3		3
	Lectures théoriques, rédaction de trois recensions argumentées, présentation orale de l'un d'elle	10		10		CT	3		3
TOTAL UE		20		20	6		6		6

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
La recherche en pratique /cours commun à toutes les spécialités	Méthodologie de la recherche	10		10		CT	3		3
	Construire un projet de recherche	10		10		CT	3		3
TOTAL UE		20		20	6		6		6

TOTAL S3		100		100	30		30		30
-----------------	--	------------	--	------------	-----------	--	-----------	--	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Les métiers de la recherche : études de cas, organisation d'évènements, benchmarking entre formations, rencontres ...			20			CC			
TOTAL UE			20	20	6				6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Mémoire ou stage professionnel			18	18		CT			
TOTAL UE			18	18	24				24

TOTAL S4			38	38	30				30
-----------------	--	--	-----------	-----------	-----------	--	--	--	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

Session 1 : Janvier pour le premier semestre et mai pour le second semestre

Une session 2 sera organisée.

Soutenances de stage fin juin ou en septembre.

● Règles de validation et de capitalisation :
Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquies les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.